

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n°2017-071

LOGEMENTS TRES SOCIAUX
COMMUNAUX - ETUDE
DIAGNOSTIC SOCIO-BATI SUR
L'ENSEMBLE

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 29 mai 2017 et affichée le 29 mai 2017.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

03 JUIL 2017

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 6 JUIN 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi six juin, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe (par Mme Lacaptia 1^{ère} adjointe), Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe (par M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint), Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Bitaut), M. Jean-Hubert M'Simbona, (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Karine Mounien (par Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe), Mme Catherine Gossard (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Danila Bègue), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean-Paul Babef), Mme Mémouna Patel (par Mme Sabine Le Toullec).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Jean-Bernard Gaillac à 17h10, Mme Karine Infante à 17h11.

Départ (s) en cours de séance : Mme Valérie Auber à 19h05, M. Wilfrid Cerveaux à 19h07, M. Fayzal Ahmed Vali à 19h26.

Absent (s) : M. Daniel Vassinot.

.....
.....

Affaire n°2017-071

LOGEMENTS TRES SOCIAUX COMMUNAUX - ETUDE DIAGNOSTIC SOCIO-BÂTI SUR L'ENSEMBLE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nouvelle convention 2016-2019 du PILHI, du 10 février 2017 désignant les quartiers des LTS communaux sites d'intervention prioritaire

Vu la délibération du CTDRHI en date du 17 mars 2017 approuvant le financement par l'Etat de l'étude diagnostic sur ces sites à hauteur de 50 % soit 75 000 €

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires Générales » et « Aménagement – Travaux – Environnement » réunies le 22 février 2017 et le 24 mai 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 04 avril relatif au cofinancement de l'étude diagnostic socio-bâti sur l'ensemble des LTS communaux

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le lancement et le cofinancement de l'étude diagnostic socio-bâti des LTS du parc communal, pour une participation de la Ville pour un montant de trente sept mille cinq cents euros (37 500 €) qui feront l'objet d'un règlement en 2 étapes :

- 15 000 € au lancement de l'étude,
- 22 500 € à la restitution de l'étude.

COÛT DE L'ÉTUDE	ÉTAT	TCO	COMMUNE DE LE PORT
150 000 €	50 %	25 %	25 %
	75 000 €	37 500 €	37 500 €

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARA